

Origine : Céline MOREAU	Destinataires : Martine Labrousse, Jean-François Goglin
Suivi par : Sanitaire & Observatoire	Pour info : Yves-Jean Dupuis, David Causse, Coralie Cuif
Objet : <h2 style="text-align: center;">Synthèse de l'enquête sur les systèmes d'informations adressée aux établissements sanitaires de la FEHAP</h2>	

En complément de l'enquête réalisée par l'Observatoire en décembre 2008, auprès des établissements sociaux et médico-sociaux, Martine Labrousse et Jean-François Goglin, conseillers Systèmes d'information de la FEHAP, ont souhaité disposer d'informations détaillées concernant les systèmes d'informations de nos établissements adhérents sanitaires.

Un questionnaire Excel a donc été mis à la disposition des adhérents. 89 établissements ont participé à cette enquête, soit 21,2% des structures concernées.

Le questionnaire a permis de recueillir différentes informations :

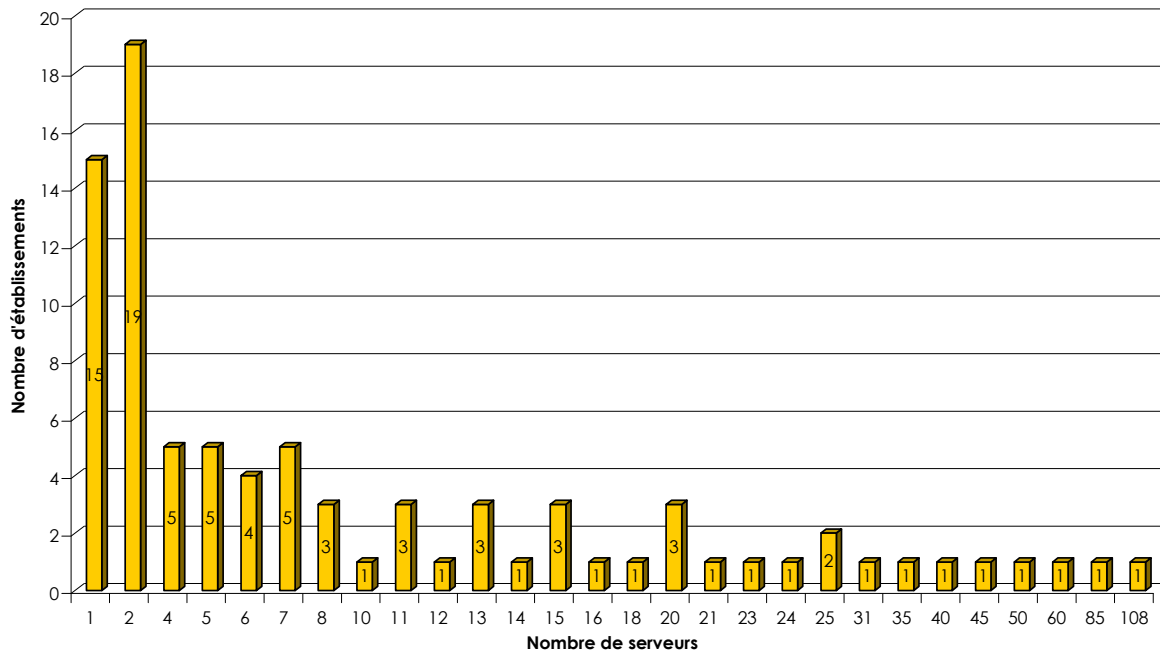
- La description des logiciels mis en place par l'établissement, pour différents types d'informations (comptables, ressources humaines, activité, gestion des urgences, circuit du médicament...)
- La description des infrastructures existantes
- L'organisation informatique
- Et enfin, l'émargement ou non aux crédits hôpital 2012 pour le financement d'un système d'information

1) Infrastructures :

a) Nombre de serveurs :

Si en moyenne, les déclarations des adhérents tendent à estimer que 12 serveurs sont installés par établissement, la médiane se situe à 5 serveurs par établissement.

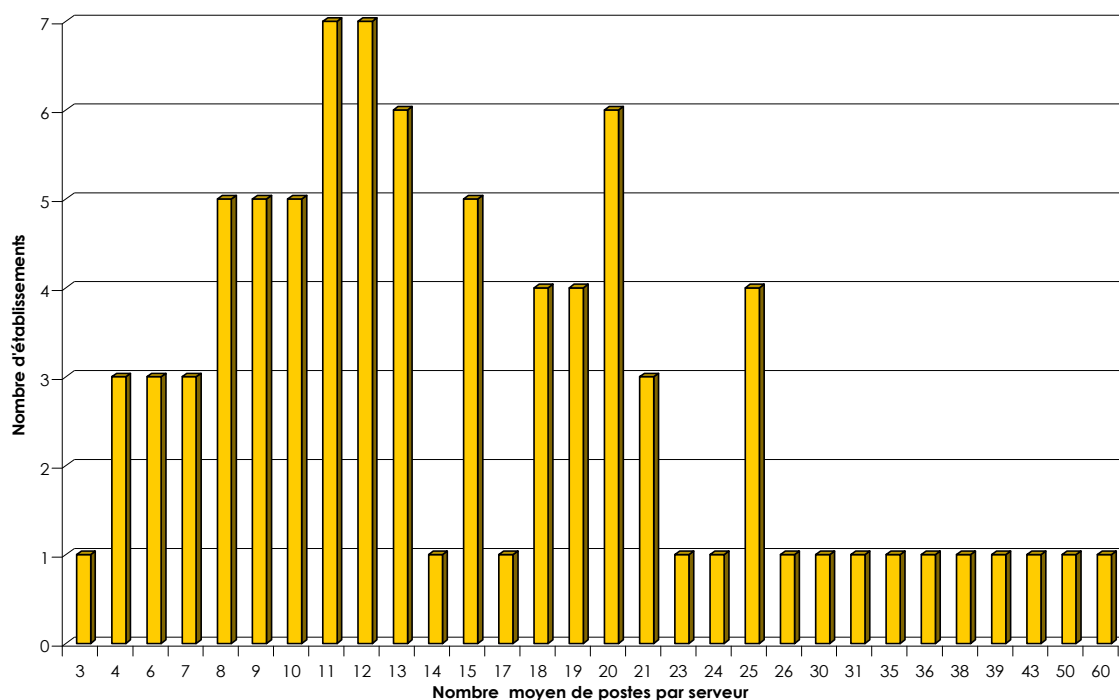
Répartition des établissements,
en fonction du nombre de serveurs déclarés



b) Nombre de postes de travail :

En moyenne, les établissements ont déclarés 152 postes de travail, mais il apparaît intéressant de retenir la médiane, se situant à 55 postes par établissement.

En ramenant le nombre de postes existants au nombre de postes installés, les déclarations des établissements indique une moyenne de 16 postes par serveur. La médiane se situant à 13 postes par serveur.



c) Réseaux cablés, Wifi et voix sur IP :

Parmi les 89 établissements répondants, 84 ont signalé la présence d'un réseau câblé et 51 d'un réseau Wifi, 15 seulement des voix sur IP.

2) Organisation informatique :

a) Fonction de directeur du système d'information :

La fonction de Responsable ou Directeur du Système d'information (DSI) existe dans 50 des établissements répondants. Dans 60% des cas, elle est assurée à temps plein par la personne concernée. Dans moins de 30% des cas, cette fonction est partagée avec un ou plusieurs établissements.

Dans 19 des établissements concernés, la fonction de DSI est assurée par un membre de la direction. Le tableau suivant détaillant la fonction de celui-ci :

DSI assuré par un membre de la direction (préciser lequel)	
Adjoint de direction	4
Attaché de direction	1
Directeur	3
Direction des finances - Compta	7
Direction des systèmes d'informations	3
Direction Soins Infirmiers	1
Total	19

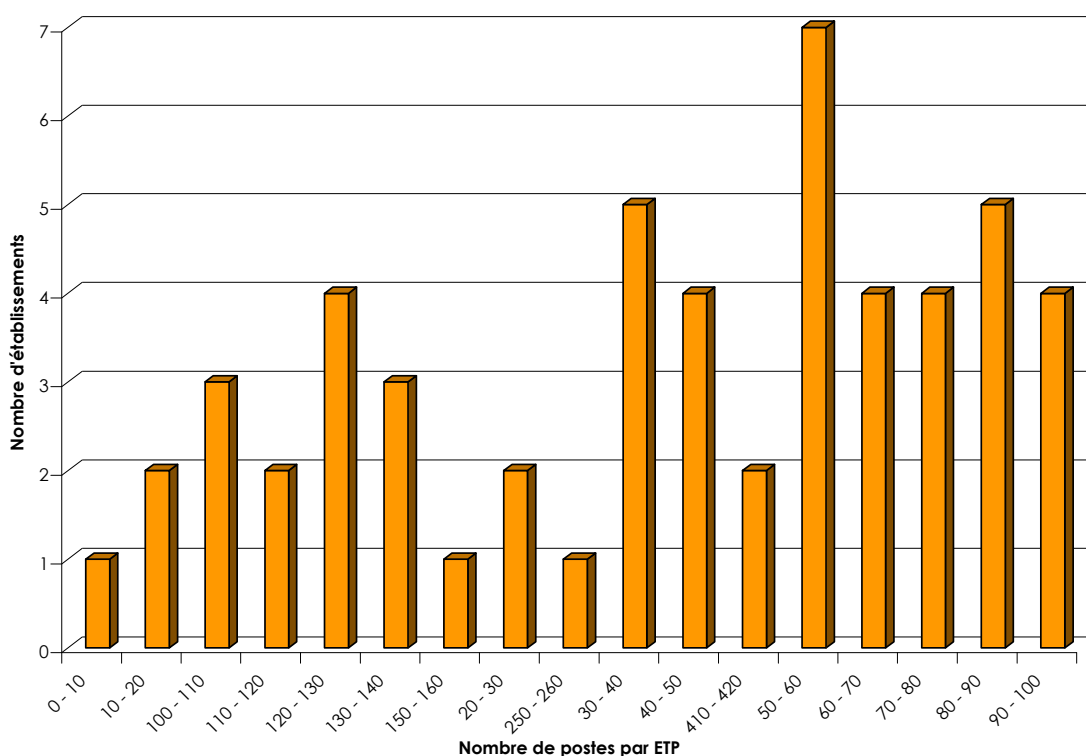
b) Organisation interne ou externe :

52 établissements ont déclaré disposer d'une équipe informatique en interne (soit environ 60% des répondants).

En moyenne, cette équipe est composée de 3 équivalents temps plein (ETP), ramenés à 2,2 en observant la médiane.

En ramenant le nombre de postes, aux effectifs de l'équipe informatique, on observe qu'en moyenne, 1 ETP est responsable d'environ 88 postes.

Le graphique suivant présente la répartition du nombre de postes par ETP, pour les établissements ayant dont les informations sont disponibles :

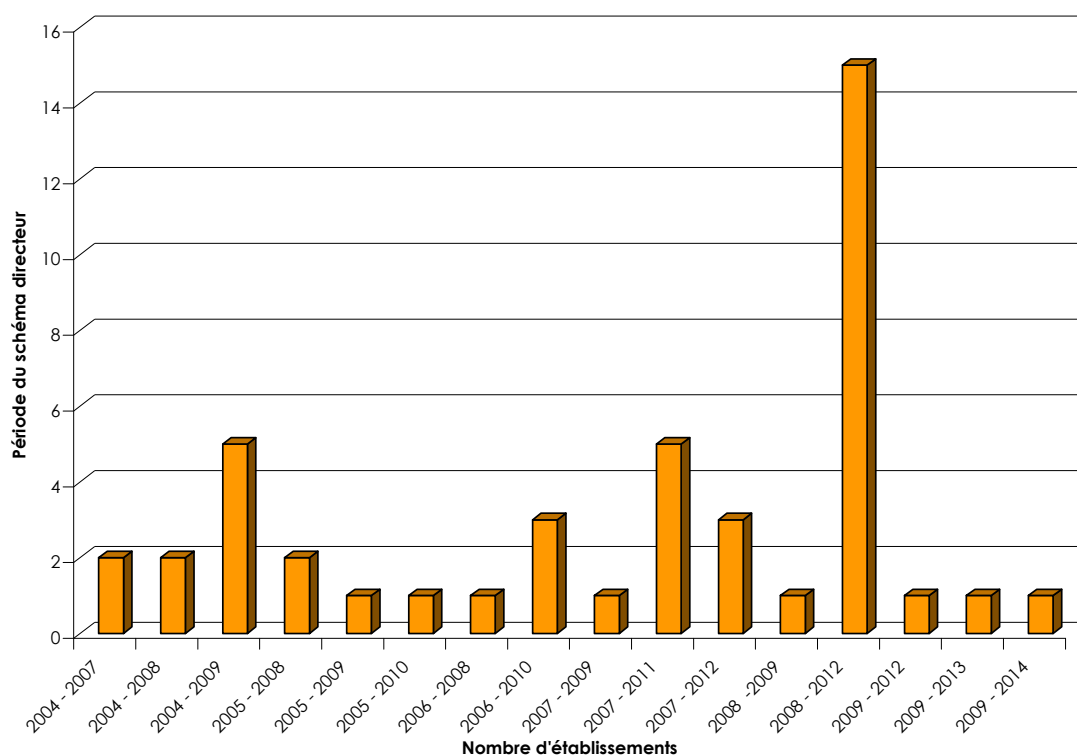


25 établissements ont déclarés bénéficier des services d'un infogérance, ou d'un hébergement externalisé.

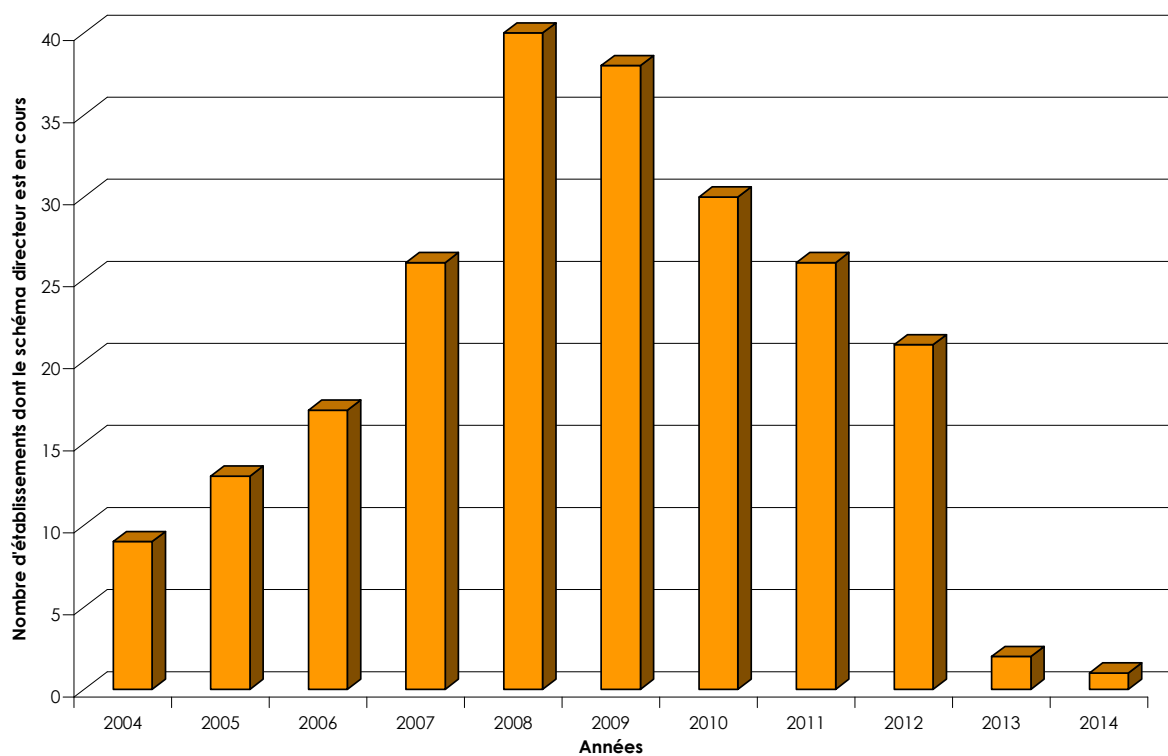
27 établissements mutualisent leurs ressources techniques avec un ou plusieurs autres structures.

Près de 60% des adhérents ayant répondu à l'enquête ont réalisé leur schéma directeur.

Le tableau suivant présente la répartition des réponses, en fonction de la durée sur laquelle le schéma s'exerce.



Le graphique ci-dessous présente la même information, mais en indiquant, par année, le nombre d'établissements dont le schéma directeur est en cours.

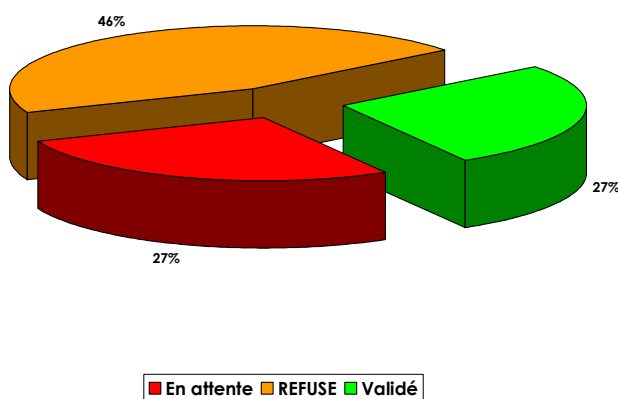


15 établissements (soit moins de 17% des répondants) participent ou participeront à une plate-forme régionale. 8 d'entre eux depuis 2009, 2 depuis 2009. Les autres établissements projetant d'intégrer une telle plate-forme progressivement jusqu'en 2013.

3) Crédits Hôpital 2012 :

Pour la première vague, de la première tranche des crédits H2012, 24 établissements ayant participé à l'enquête avaient déposé un dossier en vue de bénéficier de crédits d'accompagnement pour mettre en place un système d'information.

Le graphique suivant présente la répartition des réponses formulées quant à ces dossiers.



Ils étaient 14 établissements à présenter un dossier pour la seconde vague de crédits de la première tranche. 2 ont été validés, 9 sont en attente et 3 ont été refusés.

16 structures envisagent de déposer un dossier pour la seconde vague d'allocation des crédits H2012.